



Montreuil, le 8 octobre 2026

M. Julien MARION
Directeur Général de la Sécurité Civile et
de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75008 Paris

Objet : Propositions d'économies

Monsieur le directeur général,

Dans un contexte où les services d'incendie et de secours sont appelés à contribuer aux efforts de maîtrise des dépenses publiques, le ministre de l'Intérieur l'a rappelé dans sa prise de parole du 2 octobre, nous souhaitons vous soumettre une proposition simple et pragmatique.

Nous suggérons que l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers ne rende plus nécessaire le port de la tenue de sortie lors des formations et stages qu'elle dispense. Il ne s'agit que d'un choix, il peut sembler iconoclaste mais est rationnel et contribuera à limiter la fracture qui peut exister entre les officiers et ceux qui ne le sont pas.

Concernant la reconnaissance des un-es et des autres, rassurez-vous, ils restent les grades de poitrine qui, contrairement à de nombreux autres fonctionnaires, qui sont plus discrets sur le sujet.

Dans l'attente d'échanger sur nos propositions, veuillez recevoir, Monsieur le directeur général, nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération CGT des Services Publics

Sébastien Delavoux
Animateur du collectif SDIS